

Compte rendu du conseil municipal du 5 septembre 2022

Présence : Tous les conseillers sont présents à l'exception d'Alexandra Stanus excusée et Jérémy Convers .

1 Emprunt banque postale

-Il est décidé d'emprunter 40000 euros sur 11ans au taux de 2,83% à la banque postale

Délibération : Accord de tous les membres du conseil présents à l'unanimité

2 Fond de concours CCSPVA (Communauté de communes)

La mission confiée à la communauté de communes a été le repérage du réseau d'eaux pluviales pour un coût de 2216 euros

Délibération : Accord pour payer le fond de concours de tous les membres du conseil présents.

3 Modification du point d'indice des élus

Délibération : Tous les membres du conseil présents sont d'accord pour l'augmentation du point d'indice des élus.

4 Questions diverses

-Défibrillateurs

Il y a obligation d'avoir 3 défibrillateurs, le devis pour ces 3 dispositifs est de 5000 euros. On va contacter la communauté de communes pour voir si l'on peut faire une commande groupée. Il faut examiner les finances pour voir si l'on peut envisager cet achat d'ici la fin de l'année.

-Devis climatisation pour la Maison du Vigneron

Engie propose un devis de plus de 5000 euros. Pas de décision prise à ce sujet.

-Projet éclairage public

Ce projet a déjà été proposé, il est validé ce jour. L'éclairage public sera supprimé de 11heures à 5 heures du matin

-Remplacement de l'onduleur

Ce remplacement n'interviendra que si l'onduleur ne fonctionne pas après changement de la batterie

-Horaires de la secrétaire de mairie

La secrétaire souhaite effectuer les horaires suivants

*Lundi 8h/12h et 13h/17h

*Mardi 8h/12h et 13h/17h

*Mercredi 8h/12h

*Jeudi 8h/12h et 13h/16h45

*Vendredi 8h45/12h et 13h/17h

Le conseil municipal valide ces nouveaux horaires

-Vin d'Honneur à la Chapelle

Le conseil municipal donne son accord pour fournir l'électricité à Marc Bernard

-Arbres posant problème dans le Bosquet

Il est prévu 1500 euros pour couper le cèdre du Bosquet qui gêne et crée des nuisances au niveau des gouttières d'un particulier. Seront également coupés les arbres morts et l'acacias en bordure du terrain d'Yves Chiamella .Il est prévu de replanter des arbres en conséquence.

-Débouchage de la Zone de dépôts (Parcelle A475)

Cette opération sera réalisée sous réserve que l'ASA cède gratuitement la parcelle à la commune.